

## La « Garantie Jeunes » rencontre le maire d'Ambérieu



Vendredi 2 décembre, vingt-cinq jeunes faisant partie de la Garantie Jeunes, nouveau dispositif de la Mission Locale, étaient à la mairie d'Ambérieu-en-Bugey pour y rencontrer le maire, Daniel Fabre.

La conseillère qui accompagnait le groupe a commencé par expliquer ce qu'est la Garantie Jeunes. Ce dispositif donne aux 18-25 ans la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi.

Durant cette rencontre, après avoir fait un tour de table afin de tous se présenter rapidement, les jeunes ont pu poser diverses questions à monsieur le maire.

« Depuis combien de temps êtes-vous maire d'Ambérieu ?

- J'ai été élu en avril 2014. »

« Faut-il une formation pour être maire ?

- Non, mais il en faudrait ! Avant d'être maire, j'ai travaillé dans une entreprise qui était amenée à collaborer avec les collectivités locales. J'ai également fait beaucoup d'actions humanitaires, ce qui m'a permis de faire de nombreux déplacements à l'étranger. Ça m'a créé une culture, j'ai pu développer des connaissances qui m'ont permis d'arriver où j'en suis aujourd'hui. Mes six premiers mois en tant que maire ont été très compliqués, il faudrait vraiment mettre en place une formation ! Le président de la République est préparé avant de prendre ses fonctions, alors pourquoi un maire ne l'est-il pas ? »

« Quelles sont les qualités indispensables pour être maire ?

- Bonne question ! Principalement, il faut être à l'écoute des autres. Quel que soit le problème (associatif, social, sportif...), il faut savoir prendre du recul et se mettre au service des citoyens. »

« Quelles sont vos activités quotidiennes, votre planning type ?

- Ca dépend. Par exemple, si je reprends mon agenda et que je regarde la journée d'hier : je suis arrivé à la mairie à 7 heures 30 pour m'occuper du courrier qui m'était adressé. Il y a entre deux-cent et trois-cent lettres qui arrivent chaque jour ! Ensuite, je me suis rendu au parc industriel pour décider notamment de la stratégie qui va être mise en place vis à vis de l'emploi, car nous avons de grosses entreprises sur la plaine de l'Ain. En début d'après-midi j'avais une réunion à la mairie pour organiser le conseil municipal qui aura lieu dans quelques jours à propos des choix budgétaires de 2017. À 14 heures, j'avais rendez-vous avec ma secrétaire. Ensuite, à l'espace 1500 on a reçu toutes les communes de La Côtière et du Bugey. Avec le président du conseil départemental, nous avons présenté toutes les aides que le département peut apporter aux communes pour les travaux de 2017. Le soir venu, j'étais à Bourg-en-Bresse comme deux-cent autres personnes pour l'Assemblée Générale de l'association ELIAT dont je fais partie. Je suis rentré chez moi vers vingt-trois heures. C'était une journée type !

Ambérieu est la troisième ville de l'Ain. Donc en tant que maire de cette ville, je suis beaucoup sollicité. En plus d'être maire, je suis premier vice-président de la communauté de communes de la plaine de l'Ain, je m'occupe du développement économique. Je suis aussi président de l'association ELIAT, qui gère tout ce qui est transitions énergétiques.

Quand on est maire d'une grande commune, on est en quelques sortes obligé d'avoir d'autres responsabilités à côté. »

« Nous avons constaté que certaines routes d'Ambérieu sont en mauvais état. Est-ce le rôle de la mairie de s'occuper de cela ?

- Oui. Ça fait partie de la voirie dont le budget intègre les 17 millions d'euros annuels de la commune. »

« Vous avez un accent. Vous venez du sud ?

\*rires\*

- Oui, je suis originaire de l'Aveyron. J'habite à Ambérieu depuis très exactement trente ans, je suis arrivé en novembre 1986. »

« Que faites-vous pour les jeunes ? »

- C'est justement le gros problème de la commune. On a un plan d'action jeunesse, mais qui s'adresse aux plus jeunes (6-15 ans) : des actions éducatives et sportives, comme la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Pour les plus vieux, lycéens et jeunes adultes, il n'existe pas vraiment de structure. C'est un âge difficile car on n'arrive pas forcément à se définir, on se cherche. Ceux qui ont fini le lycée vont faire des études supérieures donc ils ne sont pas à Ambérieu la semaine. Il y a aussi ceux qui ne poursuivent pas leurs études et qui cherchent un emploi. On aimerait bien mettre des choses en place, mais on a du mal à imaginer ce qui plairait aux jeunes de votre âge. Il y a déjà entre deux-cent et trois-cent associations sportives dans l'Ain. À Ambérieu il y a le skate-park, le city stade, le terrain de BMX autour de la piscine... Malheureusement, tout cela ne satisfait pas tout le monde. »

« Quelles sont les fonctions d'un maire dans sa commune ?

- Le maire est responsable de tout, du pire comme du meilleur. Le personnel prépare les dossiers. J'ai des adjoints avec lesquels je discute des décisions à prendre mais le choix final me revient toujours, quel que soit le domaine. Gérer une ville est très semblable à la gestion d'une entreprise. »

« Nous avons constaté qu'il n'y a pas de transports entre Ambérieu et certains villages comme Belley ou Leyment. Avez-vous une influence sur les transports du département de l'Ain ? »

- D'un point de vue juridique, la mairie n'a pas le droit de s'occuper de ce qui ne concerne pas Ambérieu. Cependant, nous essayons d'élargir le TAM à quelques communes voisines. En 2017, nous allons faire diverses expérimentations au niveau des transports pour remédier à ce problème. »

« Comment gérez-vous la propreté de la ville ?

- C'est compliqué. Actuellement, il y a deux personnes qui tournent dans la ville en permanence. Après, cela dépend de la propreté des citoyens, dont beaucoup n'ont apparemment pas compris que des poubelles et des bennes sont mises à leur disposition ! »

« Comment arrivez-vous à gérer votre vie professionnelle en plus de votre fonction de maire ?

- C'est très compliqué, voire impossible ! La plupart des maires sont à la retraite lorsqu'ils prennent cette fonction. Personnellement, j'ai essayé de gérer les deux pendant un an mais j'ai dû me déclarer en indisponibilité au sein de l'entreprise dans laquelle j'étais. »

« En tant que maire, pouvez-vous nous dire quelle est votre rémunération mensuelle ? »

- Ce n'est pas un secret. Je perçois une indemnité de 2000€ par mois. Cela dépend du nombre d'habitants de la commune, Ambérieu en compte quinze mille. »

« Quel est votre parcours professionnel ?

- J'ai travaillé chez EDF dès l'âge de 16 ans. J'ai pu exercer dans environ quinze secteurs différents dans cette même entreprise, je ne me suis jamais lassé de cet emploi ! J'ai d'abord été à Toulouse, puis à Lyon et finalement entre Bourg-en-Bresse et Lyon, avant de me mettre en indisponibilité pour être maire. »

« Un maire peut-il prendre des vacances ?

- Oui, mais c'est très compliqué, la durée de celles-ci est très limitée et il faut surtout rester joignable. Pendant mon absence, je peux déléguer certaines tâches à mes adjoints mais un maire a des responsabilités qu'il est le seul à pouvoir assumer.

« Allez-vous vous représenter aux prochaines élections municipales ?

- Je ne sais pas. Les élections municipales ont lieu tous les sept ans, donc j'ai largement le temps d'y réfléchir. À ce propos, on a beaucoup de mal à intéresser les jeunes à la vie publique, politique et démocratique. Il est tout à fait compréhensible de ne pas s'intéresser à la politique, mais tout cela fait partie de votre avenir. Je vous encourage à vous intéresser à la société dans laquelle vous vivez et dans laquelle vous voulez vivre demain ! Sans forcément vous impliquer dans un parti mais le minimum à faire en tant que citoyen est d'aller voter, même pour un bulletin blanc. C'est quelque-chose de pénible pour tout le monde, mais nous avons la chance de vivre dans un pays dans lequel on peut le faire, contrairement à certains. »



Garantie Jeunes – Groupe « Nelson Mandela »